



Message relatif à la construction de deux vestiaires supplémentaires et l'agrandissement du terrain d'entraînement du FC Granges-Paccot

Faisant suite à l'augmentation constante du nombre d'équipes et de joueurs du FC Granges-Paccot (en 2018: 190 joueurs et 9 équipes / en 2023: 270 joueurs et 13 équipes, dont 1 équipe féminine), la capacité des vestiaires actuels et du terrain d'entraînement sont devenues insuffisantes et il n'est plus possible d'utiliser les infrastructures d'autres clubs. Actuellement, en moyenne horaire, plus de 2.5 équipes en moyenne se partagent les infrastructures sur les tranches horaires comprises entre 17.00 et 21.00 heures tous les jours du lundi au vendredi.

La construction de 2 vestiaires supplémentaires (actuellement 2) permettra d'éviter que des joueurs actifs et des juniors doivent partager le même vestiaire. Il est également prévu d'agrandir le terrain d'entraînement actuel sur la surface utilisée par le terrain de basket. Celui-ci sera transformé en terrain multisports pour bénéficier d'une utilisation plus variée (basket / foot / handball / skate hockey / etc...).

Afin de répondre à ces besoins, les entreprises Atelier d'architecture quatre cent un (Fribourg) et Sportfloor Technologies SA (Givisiez) nous proposent les projets suivants :

Coûts estimatifs pour la construction de deux vestiaires supplémentaires et l'agrandissement du terrain d'entraînement :

Vestiaires

Construction de -2- nouveaux vestiaires et WC public (TVA comprise)	CHF	815'000
---	------------	----------------

Terrain d'entraînement

Agrandissement du terrain d'entraînement	CHF	298'000
Terrain multisport	CHF	145'000
Honoraires et frais	CHF	100'000
TVA et arrondi	CHF	57'000
Total	CHF	600'000

TOTAL (TTC)	CHF	1'415'000
--------------------	------------	------------------

Proposition du Conseil communal

Le Conseil communal demande l'octroi d'un crédit d'investissement de **CHF 1'415'000** pour la construction de deux nouveaux vestiaires et le réaménagement du terrain d'entraînement, ce montant comprenant le solde du crédit voté lors de l'Assemblée communale le 14 mai 2018.

Le financement sera assuré par un emprunt.

Au nom du Conseil communal :

La Secrétaire communale

Bénédicte Laville



Le Syndic

René Schneuwly